



Courbevoie, le 8 mai 2020

Chères Amies, chers Amis,

Le 11 mai est dans quelques jours. Nous sommes tous impatients de reprendre notre activité et en même temps retenus par un sentiment d'incertitude (administrative, juridique...). L'équation à résoudre est d'articuler nos contraintes économiques (l'économie c'est la vie) et la sécurité de nos patients.

Le plan sanitaire d'urgence serait prolongé jusqu'au 23 juillet. Qu'est-ce que cela changera ? pour nous, pas grand-chose à part de vivre avec le virus.

En revanche, le Plan Blanc, limite dans son raisonnement **vertical** la programmation des interventions à celles urgentes ou semi-urgentes.

A la levée de ce Plan Blanc, nous passons à une logique **horizontale** où toutes les spécialités chirurgicales reprennent ensemble, progressivement, leurs activités programmées. Il n'est pas question de débattre la légitimité d'une spécialité par rapport à une autre, le débat se fait autour de la sélection du **patient** lui-même et non pas en hiérarchisant les interventions (retomber dans une logique verticale) et non plus en se basant sur le caractère remboursé ou non par l'Assurance Maladie.

La reprise de notre activité se veut progressive, car potentiellement réversible. Nous avons su déprogrammer en 24 heures au début du confinement et nous saurons le refaire si besoin. Quant aux drogues d'anesthésie réquisitionnées, nos anesthésistes sont capables de s'en passer et de pratiquer d'autres types d'anesthésie.

Entre la date du déconfinement et celle de la levée du Plan Blanc, la reprise est possible au cas par cas puisque adaptable à la situation du département (R0 et disponibilité hospitalière) et le choix du **patient** lui-même (ses facteurs de risque et la morbidité propre du geste).

Nos patients sont souvent jeunes, en bonne santé et n'occupent pas des lits de réa en post-op. Nous avons une part très importante de chirurgie ambulatoire et nous pouvons en concertation avec les anesthésistes développer les anesthésies locales et loco-régionales. **Nos patients sont donc des candidats idéals** pour une reprise en sécurité des activités chirurgicales.

Tabler sur notre sens de responsabilité, nous faire confiance, calmer le feu d'artifice bureaucratique qui tend à nous infantiliser, c'est notre leitmotiv.

Ne laissons pas l'administration s'emparer de la décision opératoire, elle doit rester médicale !

L'établissement de santé essaye de se protéger, mais le couple chirurgien-anesthésiste assume la responsabilité et décide de l'opportunité de l'absence de risque sérieux.

Garder le dialogue avec son établissement de santé (a les mêmes intérêts que nous), qui lui dialogue avec l'administration.

Pour conclure et décrier l'administratif, appuyer notre argumentaire sur l'invitation à **nous faire confiance**, puisque nous savons être responsables en sélectionnant le profil de notre patient, en balisant le chemin avant l'intervention chirurgicale, pendant et après (voir recommandations Directoire).

Bref, il faut prendre ce risque (mesuré) puisque la vie est une prise de risque,

Il faut y aller !

Syndicalement vôtres,

Richard ABS
Président

Catherine BERGERET-GALLEY
Secrétaire générale

& le Conseil d'Administration du SNCPRE

Voir/Revoir le Webinar "Reprise de notre activité CPRE : Quand ? Comment ?"

Les slides de présentation et les documents attachés à ce webinar sont téléchargeables sur le site du Syndicat.

Accès aux slides et aux documents du Webinar

Retrouvez toutes les communications dans les [Archives du Syndicat](#), sur le site sncpre.org

www.sncpre.org

Rejoignez Plastiweb sur Facebook !

Un groupe **Plastiweb** sur Facebook a été créé pour discuter et échanger entre membres. Ce groupe est secret, donc inaccessible par les utilisateurs. Vous avez un compte Facebook : [envoyez une demande d'ami à SNCPRE](#). Ensuite, vous serez ajouté au [groupe Plastiweb](#) (en cliquant sur le lien, si vous n'êtes pas membre, Facebook vous orientera sur une page d'erreur).

Le Conseil d'Administration 2019/2021 du SNCPRE

R. ABS (Président)
C. BERGERET-GALLEY (Secrétaire Générale)
A. LOUAFI (Trésorier)
C. DESOUCHES (Vice-Président)
JB. ANDREOLETTI (Secrétaire Général adjoint)
R. LAVOCAT (Trésorier adjoint)

S. GARSON (Président honoraire, administrateur)
B. ALFANDARI (Administrateur)
V. HUNSINGER (Administrateur)
T. SORIN (Administrateur)



Cet email a été envoyé à sncpre@wanadoo.fr, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.

22 Rue Madiraa 92400 Courbevoie

LD. 07 67 14 73 37 / @ [plastiweb@sncpre.org](#)